SNAD CGT Midi-Pyrénées & DNSCE

FS2 CSA du 17 juin 2024

COMPTE RENDU

Minuit moins le quart.

C'est dans le contexte politique que vous savez, avec la position de la CGT qui est d'appeler à voter pour le nouveau Front Populaire, que s'est ouverte cette 2e formation spécialisée du CSA de l'année.
Alors nous avons insisté, dans notre liminaire commune avec nos ami-e-s de Solidaires, sur l'urgence de défendre réellement un service public démocratique, républicain et équitable, de qualité. Pour le reste, c'est vous qui voyez, mais surtout n'ayez pas de regrets dans 15 jours.
Une fois n'est pas coutume, ce compte rendu évoquera à la fois la séance de la formation spécialisée du 17 juin, mais aussi le groupe de travail du 6 Juin préparatoire, au sujet du duerp, ainsi que divers sujets d'actualité à la DNSCE qui nous ont paru dignes d'être développés ici, tant ils en disent long sur certaines tentations.

I CAMPAGNE DUERP/PAP 2024

Ce qu'il y'a de terrible avec le DUERP/PAP, c'est que cette démarche qui devait être un outil de la prévention au service de tous a été dévoyée par l'administration en cafouillazibule tout juste bon à cacher la misère sous le tapis. Alors nous avons rappelé, assez vertement il faut le dire, ce que la CGT a toujours pensé que devait être la démarche de prévention dans son ensemble:
-l démarche ret-ex avec des remontées de tous les agents et de tous les services est essentielle et il ne sert à rien de se plaindre en permanence de je ne sais quelle tentation à s'en servir comme d'un fourre-tout par les agents. Surtout quand, dans une direction informatique, on a mis pas moins de 3 ans (!) à rendre simplement dignement accessible le registre hygiène et sécurité, l'autre élément essentiel de la politique de prévention si vantée de l'administration. Surtout quand les réformes récentes permettent de ne plus consulter au fil de l'eau des FS les fiches d'alerte.
Alors oui, il est normal que le DUERP soit un inventaire à la Prévert de toutes les mentions du terrain, puisqu'il n'est qu'un document préparatoire à l'élaboration de la politique de prévention de l'administration, le PAP (Plan Annuel de Prévention). c'est bien là tout le sens de la démarche et le temps du "tri" et du regroupement des lignes du PAP est prévu, avec un GT , un passage en FS et un vote en CSA. Pour tout vous dire, on ne supporte plus à la CGT les réflexions permanentes des uns et des autres sur la supposée faible valeur de certaines lignes, parce que nous faisons confiance, justement, aux représentants des OS, à l'assistante de prévention, et même à la direction, pour élaborer un PAP au service de tous les agents et basé sur leurs réflexions, lisible et concret.
-La CGT a regretté lors du GT qu'un bilan du PAP de l'année précédente n'était pas préparé, alors même que le guide du DUERP en faisait un outil essentiel de la démarche de prévention et que nous avions alerté en 2023 sur la nécessité d'élaborer ce document pour que la FS puisse assurer la continuité de la politique de prévention. Pourtant, nous y avions cru l'année précédente, tant la direction avait semblé approuver... Rendons grâce à l'assistante de prévention, elle a pu fournir pour la FS un bilan succinct, mais il lui était impossible de préparer un bilan précis en une semaine de délai et nous pensons que c'était trop contraint.
-La CGT a regretté la tentation, réfutée par la direction mais que nous avons nous de notre côté sentie très réelle, à minimiser systématiquement les risques dans les critères d'évaluation. Comme si la hauteur d'un risque témoignait d'un quelconque laisser-aller de l'adminsitration! Quelle erreur, quand justement la bonne évaluation permet la priorisation des actions et permet aussi, lors du bilan, de montrer la qualité de la politique de prévention...
-La CGT a regretté la tentation à faire dire ce qu'on veut aux lignes et à tirer des conclusions qui arrangent... Un simple exemple, s'inquiéter de la multiplication des lignes Risques psycho-sociaux RPS entre la campagne 2023 et la campagne 2024, ce n'est pas constater une dégradation du moral des agent, mais bien constater que quand une campagne ne comprend pas de remontées des agents (typiquement les années impaires, où le DUERP n'est pas discuté en réunions de service), l'administration peut avoir tendance à minimiser ces risques. Et quand la direction s'inquiète de certaines lignes qui marquent un mal-être qu'elle souhaite mettre en avant tout en mettant en doute d'autres lignes du même acabit qu'elle n'est pas loin de considérer comme une atteinte à la vertu des diptères, on est dans la mauvaise foi la plus complète...
-Rendons grâce à la direction: dans un 1er temps elle souhaitait ne plus reporter chaque année des risques qu'on peut considérer comme récurrents même s'ils sont maîtrisés, inhérents au travail tout simplement ou à la configuration du site. Pour finir elle a écouté les représentants du personnel qui s'inquiétaient en masse de l'obligation si un risque existe de le mentionner pour simplement montrer que les actions correctives sont suivies dans le temps et efficaces. On leur a montré en plus que ça valorisait leur boulot...
Pour tout vous dire, on a pas aimé ce groupe de travail et cette FS sur le DUERP, parce que si nous comprenons le souci de simplifier et rendre lisible ce document, nous ne comprenons pas qu'on nous serine, ISST compris, que le risque n'est pas le ressenti. Nous rappelons que la définition du RPS est : "Les risques psychosociaux sont définis

comme un risque pour la santé physique et mentale des travailleurs. Leurs causes sont à rechercher à la fois dans les conditions d'emploi, les facteurs liés à l'organisation du travail et aux relations de travail."
Nous on veut bien qu'on nous explique que le ressenti n'a rien à voir là-dedans, mais va falloir nous expliquer comment on juge d'une situation à risque alors...
Pour ce qui est du contenu de ce DUERP, nous ne mettrons pas la charrue avant les boeufs et attendrons le PAP pour nous exprimer sur ce que nous pensons de la politique locale de prévention de l'administration.
En tout cas, contrairement aux années précédentes , la CGT n'a pas demandé d'inscription de lignes supplémentaires au DUERP, une possibilité prévue lors du GT pré-FS. Pour rappel, la demande d'aubette pare-balles, c'est nous, le RPS pour les managers de proximité induit par le développement du télétravail et sa gestion chronophage, c'est re-nous, le RPS généré par ces LDG que personne ne peut voir en peinture aujourd'hui c'est qui? Vous leurrez pas, les bonnes réponses gagnent pas le filet garni.

II Revue des astreintes

Sans surprise, nous avons appris que les candidats ne se bousculaient pas pour les astreintes Soc et Plateforme. Ben oui, on leur avait bien dit que 120, puis 150 balles pour une semaine coincé, c'était pas le Pérou, on leur avait dit que les agents auraient préféré des compensations horaires (bon, ça ils peuvent pas directement, c'est vraiment légalement bloqué...). Et puis, vu le nombre de postes non fournis...
Et donc, que croyez-vous qu'acta la Direction, contrairement à ce qui avait été annoncé il y'a 6 mois? Et ben, que vu le peu de candidats, les néo qui rentreront dans ces métiers seront obligés, via la fiche de poste, de rentrer dans ce tour d'astreintes.
Chapeau l'artiste, pour la cohésion des équipes entre anciens et nouveaux, déjà qu'entre contractuels et titulaires... C'est marrant, on dirait qu'on nous ressort toutes les clowneries -le L c'est pour rester poli- qui ont flingué Orange, la Poste et la SNCF...
Par contre, nous, on apprécie pas forcément d'être pris pour des demeurés et le dialogue social à géométrie variable selon le vent. Dont acte. C'est dommage, il n'y a pas si longtemps, tout le monde se félicitait d'un dialogue social de qualité sur ce site.

III revue notes et consignes SST - RHS

Si on met en lumière ici ce point, c'est qu'il revêt un intérêt particulier: nous avons demandé, toutes OS confondues, s'il était possible de compiler et rendre accessible à tous les agents un registre des notes SST de la DNSCE. On s'en excuse par avance auprès de l'assistante de prévention, on a conscience du travail supplémentaire et qu'elle en a déjà par-dessus la tête, mais ça nous paraît un vrai plus pour les collègues de pouvoir d'un clic disposer des notes classées sur une même page.

Petit point particulier aussi sur les consignes d'évacuation, la notion de guide et serre-files est jugée peu efficace y compris par l'ISST, surtout avec le télétravail. Les formations vont donc se poursuivre, obligatoires, pour que tout le monde soit préparé à une évacuation d'urgence et puisse réagir correctement, avec une attention particulière portée sur les personnels en situation de handicap. Comme souvent, le bon sens et la solidarité sont de mise; nous vous engageons à bien identifier les circuits d'évacuation qui vous concernent et à suivre les formations incendies, évac et autres, au cas où.

Quant au registre, on se félicite qu'il soit enfin facilement accessible. On espère que la direction s'en félicite aussi, d'ailleurs quel succès! Contrairement aux 3 années précédentes, il y'a eu 5 inscriptions à ce registre en 2 mois... On vous parle de ça parce qu'on a cru déceler un léger et subtil agacement directionnel... Plus sérieusement, nous avons appelé la direction à ne pas considérer toute inscription au registre comme une agression contre le travail de la hiérarchie ou de ses services, le thermomètre n'est pas responsable de la fièvre et toute ligne saisie l'est pour un dysfonctionnement... Et parce que nous sommes responsables, nous appelons aussi les agents à considérer que ce registre n'est pas un défouloir, parce que notre expérience dans d'autres directions nous aura montré aussi cette tentation. La mesure et le respect, ce sont des valeurs légitimes et mutuelles que nous portons en permanence.

IV Tension sur les règles de branchement électriques (vous l'avez?)

Vous avez tous reçu cette note 24000247 dans vos boîtes Mercure, si certains la trouvent gratinée, ils auraient du voir la 1ère mouture...
On vous passe les débats et soit dit en passant la direction nous a semblé écouter quand nous lui avons demandé de ne pas jeter de café sur le feu.

Alors on va vous donner directement notre position:
-On est bien sûr d'accord avec la consigne sur les multi-prises , parce qu'on sait qu'elles sont réellement sources de danger, surtout les made in china à 3 balles de gifi...
-on est évidemment d'accord avec la nécessité de garder le réseau secouru pour le matos informatique et aussi de prioriser le matériel professionnel. Ceci dit, vu la multiplication des écrans, des hubs, et des équipements , va peut-être falloir réévaluer les besoins...
-On est heureux de ne pas vivre la guerre des caféeux contre les théiers, ouf on pourra avoir les 2 dans les bureaux. Ce qui maintient, comme le dit la note, une bonne condition de convivialité au travail en bannissant les vols de théières pleines.

Par contre, contrairement à ce que laisse entendre cette note, nous ne sommes pas du tout d'accord avec plusieurs points:
-le risque et la surcharge de réseau nous semblent assez fallacieux, ces machines fonctionnant dans des temps courts. D'autant plus qu'avec le télétravail et les systèmes d'arrêt automatiques, c'est pas non plus la consommation quotidienne d'une usine.

-Et surtout c'est fatiguant qu'à la DNSCE les agents soient toujours montrés du doigt comme des vilains. Non, il ne nous paraît pas du tout certain que ces mécréants aient tiré comme des malades sur les perches comme cela est affirmé (et réfuté par les agents du bureau concerné), parce que dans 5 ou 6 bureaux vides (de visu, on a pris les photos) les fils pendouillent aussi et c'est pas pour brancher des cafetières. On a par contre précisé à la direction qu'effectivement c'était pas satisfaisant en terme de sécurité et qu'il conviendrait sans doute de ne pas laisser traîner tout ça autant que les faux plafonds.
C'est pas la 1ère fois que nous constatons une tendance à l'infantilisation et à la stigmatisation de ces cochons de collègues, ça commence à nous agacer un brin.

-la recharge des batteries des vélos et trottinettes est purement interdite. c'est marrant, la note est tombée en pleine fresque sur la mobilité, vous savez l'opération qui nous a tous valu une dizaine de mails de rappels sur la boîte ce printemps...Alors, nous on dit ça on dit rien, mais la loi LOM impose aux bâtiments de travail des bornes de recharge des véhicules électriques et force est de constater que, malgré les belles fresques et autres déclarations volontaristes, la DNSCE ne propose aucune solution aux agents pour valoriser les modes de transports électriques propres.
Ca fait désordre et la fresque, du coup, alors qu'on trouvait ça vachement bien fait, ça fait cache-oeil et pansement sur la jambe de bois du pirate.

Alors, vous savez quoi, puisque le FACVA ça repart et qu'il y'a quelques picaillons, on va à la CGT proposer ***un projet de création d'une salle de recharge sécurisée des batteries diverses.*** *Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour nous rejoindre sur ce projet, en particulier pour suggérer un local compatible en ayant en tête les projets Phèdre. Petit coucou à la direction, pas besoin de nous opposer Bercy Vert, hein, ça fait trop longtemps qu'on est comme soeur Anne et qu'on voit rien venir...*

D'ici là un excellent été à tous.
Message perso: n'ayez aucun regret le 8 juillet prochain.
vos représentants en FS CSA, Christophe Pagès et Marc Pilo